

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1910)**

Heft 22

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUISSE

Tableau relatif au piochage mécanique des routes en 1909 dans le Canton de Vaud.

Numéros des routes.	Désignation des tronçons piochés.	Dimensions.				Produit et durée du piochage.				Prix de revient du piochage.				Vitesse du cylindrage.		Observations.
		Longueur.	Route largeur.	Largeur piochée.	Surface.	Cube. récupéré.	% de gravier.	Temps brut.	Temps net.	Total.	Frais de machine.	Criblage, transport.	Par m ³ .	Cylindrage journalier.	Augmentation sur la moyenne de 330 m ² .	
		m.	m.	m.	m ² .	m ³ .	m ³ .	Heures.	Heures.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	m ² .		
300	Cour	660	6,—	3,80	2415	231	55 %	19	9	453	105	348	1,95	395	20 %	cylindrè 1 fois
300	Bois de Vaux	340	6,—	5,—	1700	163	40 %	14	7	263	83	180	1,60	274	—	id.
304	Veytaux-Chillon	800	5,60	2,80	2240	252	34 %	45	24	742	247	495	2,95	449	36 %	id.
76	Renens (gare)	127	5,60	3,65	467	45	50 %	3	3	91	24	67	2,—	337	2 %	cylindrè 2 fois
1	Ecublens	470	7,—	4,55	2132	204	40 %	15	15	362	82	280	1,70	343	4 %	id.
220	Payerne	480	10,—	4,—	1950	474	53 %	19	10	444	105	339	0,95	260	—	—
1	Morges	240	6,50	4,45	1068	95	70 %	10	7	245	55	190	2,60	197	—	—
	Morges (rue)	262	6,—	4,—	1050	101	60 %	10	8	182	55	127	1,80	350	6 %	—
220	Faug-Avenches	520	6,—	3,70	1925	272	10 %	21	9	371	115	259	1,40	349	6 %	—
148	Echallens	2195	6,—	1,35	2931	126	90 %	24	12	371	132	239	2,95	284	—	non cylindrè
245	Rovéréaz	850	6,80	4,—	3400	408	75 %	24	20	839	140	699	2,05	605	83 %	cylindrè 2 fois
304	Noville	1148	5,15	2,90	3340	400	70 %	28	21	540	154	386	1,35	507	54 %	cylindrè 1 fois
148	Jouxens	2012	5,05	3,13	6308	637	71 %	32	22	905	176	729	1,40	528	60 %	id.
220	Lucens (Comm.)	80	6,—	3,—	240	17	70 %	7	4	35	10	25	2,05	330	—	—
93	Renens	140	4,10	2,50	350	15	67 %	2	1	36	16	20	2,40	407	23 %	non cylindrè
76	"	230	4,10	3,—	690	40	87 %	4	2	80	22	58	2,—	367	9 %	cylindrè 2 fois
300	Paudex	198	4,50	0,80	160	16	63 %	1	1	39	6	33	2,45	351	7 %	id.
	Totaux	10752			32366	3496		271	171	6001	1527	4474	1,70 (Moyenne)			

gant et énervant pour les hommes, intervient donc ici, dans l'entretien, avec une importance et des avantages considérables, puisqu'il remplace celui de cent à cent cinquante ouvriers.

Le but de ce piochage est :

1° De limiter au strict nécessaire l'approvisionnement du gravier lorsque la chaussée en contient assez et d'empêcher que le niveau de celle-ci s'élève inutilement ou nuisiblement.

2° De rendre effective l'incorporation et l'adhérence du gravier nouveau à celui existant dans la chaussée.

3° D'augmenter la rapidité du cylindrage.

Cette augmentation, constatée à diverses reprises, est de 30 à 40 % supérieure à la surface moyenne journalière cylindrée sans piochage préalable.

Le volume pioché par jour de dix heures, en travail ordinaire, c'est-à-dire compris les arrêts de service et ceux nécessités par la mise en cordon des matériaux, atteint 250 mètres cubes environ.

On retire de cette masse, après criblage, 50 à 75 % de gravier réutilisable directement comme tel, le chiffre le plus élevé correspondant à la meilleure qualité, ce qui ne fait que confirmer ce que l'on sait de ses avantages.

Notre piocheuse, traînée par le rouleau, fait un sillon moyen de 10 centimètres de profondeur, 20 centimètres de largeur et de la longueur du chantier, quand celui-ci n'exède pas 1 kilomètre et qu'il n'y a pas d'inconvénients (pour la surveillance du chantier ou pour la circulation).

La longueur du sillon est moindre, 100 à 200 mètres, quand la traction est faite par des chevaux (4 à 5).

Le tableau ci-dessus contient les résultats du piochage mécanique, effectué en 1909, sur un certain nombre de routes du canton de Vaud.

(A suivre).

Concours pour l'élaboration des plans d'un hôpital aux Cadolles.

Rapport du jury.

(Suite¹).

N° 3. *Bellevue*. — Le plan du bâtiment principal est trop compliqué, trop serré et avec trop de ressauts ; de plus, l'escalier principal est au sud, ce qui ne peut être admis, quoique cette disposition présente des facilités pour le service ; le midi doit être utilisé par des locaux destinés aux malades.

La profondeur des chambres est un peu grande.

Le bâtiment des contagieux a une bonne distribution.

L'architecture est bien simple, quoiqu'elle corresponde à la destination de ces bâtiments.

La disposition générale des diverses constructions sur le terrain est à considérer et à mettre en regard avec celles d'autres projets.

N° 5. *606 en couleur*. — Projet présentant deux plans de situation ; le chemin au midi est trop long et présente moins d'avantages qu'une entrée par le nord, surtout pour les enterrements, qui devraient défilier devant les fenêtres des malades.

L'entrée à l'ouest du bâtiment principal est trop petite ; au 2^{me} étage, le laboratoire est réuni avec le local pour le développement des photographies et il n'y a point de local pour les rayons Röntgen ; le laboratoire doit être séparé, comme le demande le programme.

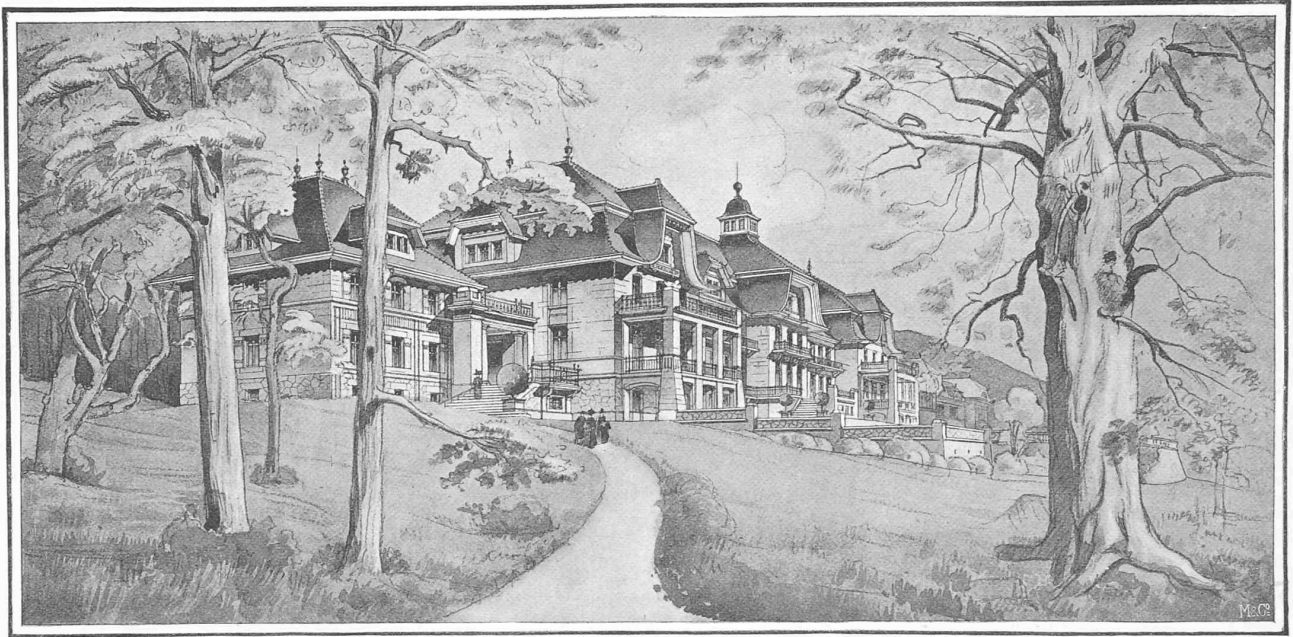
Les locaux pour les opérations sont mal disposés.

L'architecture dans le genre Heimatschutz laisse beaucoup à désirer comme étude. Cube restreint.

N° 7. *Cives pauperibus*. — Le plan du bâtiment principal manque d'étude. Au 2^{me} étage, il manque un local pour pan-

¹ Voir N° du 10 novembre 1910, page 252.

CONCOURS POUR L'HOPITAL DES CADOLLES, A NEUCHÂTEL



Perspective.

1^{er} prix : projet « Santé », de MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel.

sements et instruments séparés ; l'on a réuni les pansements, l'anesthésie et préparations.

L'escalier est mal placé ; les chambres de malades sont trop profondes. Dans le bâtiment des contagieux, les salles de malades ne communiquent pas ; au 2^{me} étage, la hauteur des grandes salles des ailes n'est que de 3 mètres, alors que le programme exige au minimum 3,50 m. La disposition du bâtiment des contagieux en arrière de l'alignement du bâtiment principal est une erreur ; il serait trop ombragé par celui-ci et le corps du bâtiment reliant celui des contagieux ombragerait aussi la cour au nord ; la ventilation de ces espaces serait défectueuse.

L'architecture n'est pas appropriée à la destination des constructions. Les cubes sont calculés avec des cotes trop faibles et le cube du bâtiment principal est beaucoup trop grand. L'ensemble des cubes de ces constructions dépasse le cube qui peut être admis.

Ce projet est éliminé.

(A suivre).

VIII^e Exposition suisse d'Agriculture Lausanne, 10-19 septembre 1910.

Par M. L. MARGUERAT, ingénieur.

(Suite et fin¹).

C. Transport des voyageurs.

Il nous reste à examiner, dans cette troisième et dernière partie, l'organisation des trains spéciaux destinés aux visiteurs de l'Exposition, ainsi que les installations en gare de

Lausanne en vue d'une augmentation considérable de la circulation.

Si le transport des marchandises et du bétail présentait quelques difficultés, le transport des voyageurs en présentait de plus sérieuses encore. En effet, dans ce domaine, on se trouve dans une grande incertitude à l'égard des trains qui seront utilisés, de la provenance des voyageurs et de l'affluence de ces derniers.

D'autre part, il y avait lieu de craindre l'encombrement des quais, à la gare de Lausanne, surtout à cette époque de l'année où la circulation est encore très forte par le fait de la rentrée des étrangers. Pour parer à cet inconvénient, il était donc nécessaire de prévoir des installations spéciales quoique sommaires que nous allons indiquer brièvement.

En premier lieu, il allait sans dire que la gare de Lausanne devait absolument être fermée et accessible aux seuls voyageurs munis de billets. On éliminait d'emblée un certain nombre de personnes qui gênent la circulation sur les quais et donnent une fausse idée des voyageurs à transporter.

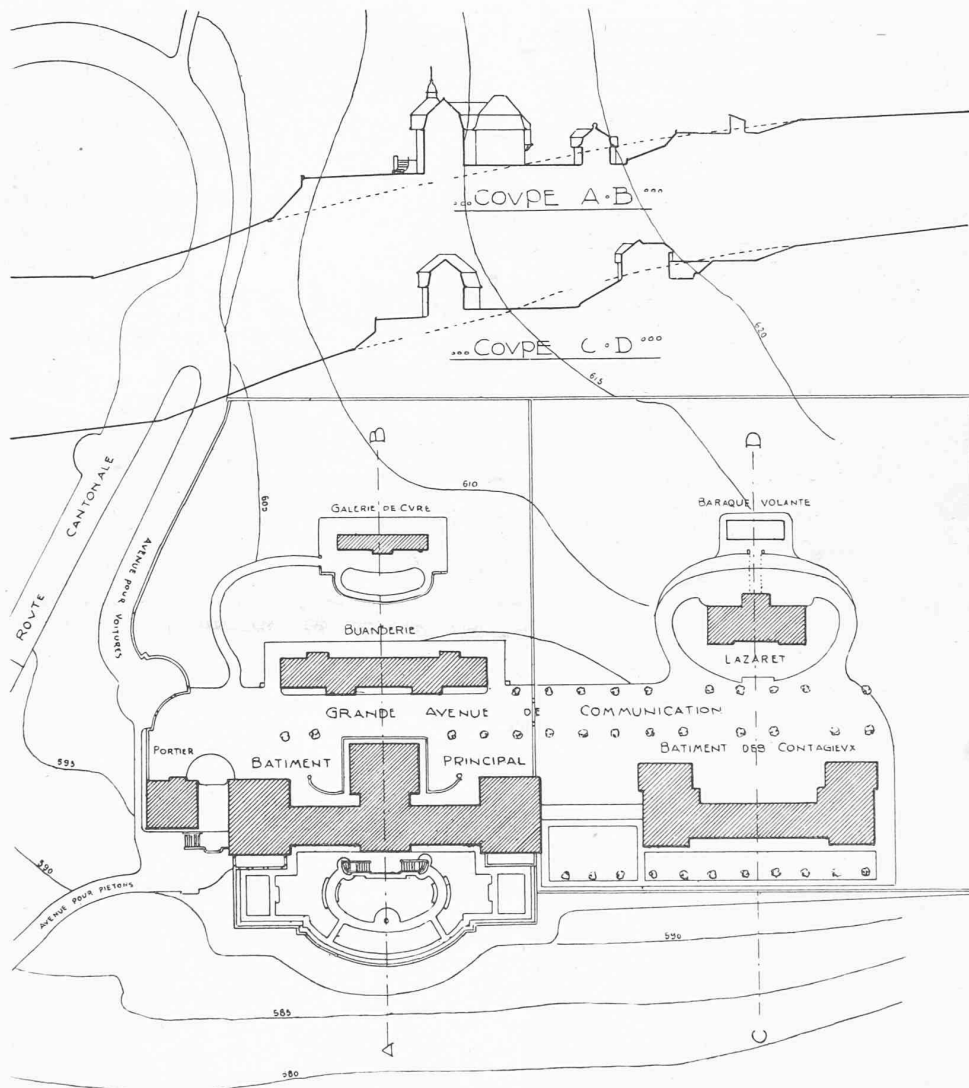
En second lieu, pour éviter des remous dans les escaliers et dans les passages sous voies, il devenait indispensable d'établir une distinction bien nette entre les départs et les arrivées. Le passage inférieur « Ouest » fut spécialisé pour les arrivées, conformément à sa future destination et le passage « Est » réservé uniquement à la sortie des voyageurs, ce qu'il deviendra lui-même un jour.

Dans ce dernier passage, on réserva en outre un petit couloir pour le passage public des Saugettes, qu'il ne pouvait être question de supprimer.

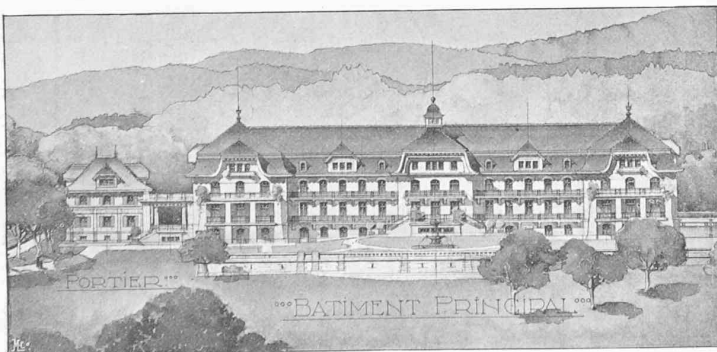
De cette façon, tous les voyageurs venant prendre les trains étaient tenus à une entrée unique. Mais ce n'était pas suffisant.

¹ Voir N^o du 25 octobre 1910, page 239.

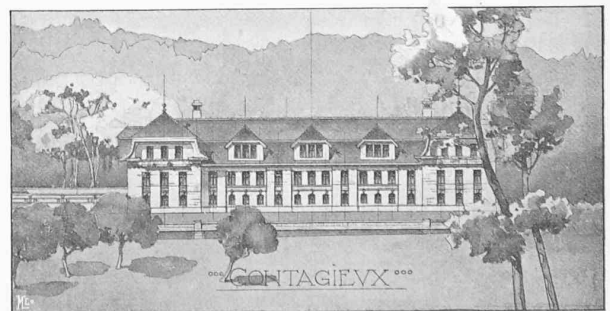
CONCOURS POUR L'HOPITAL DES CADOLLES, A NEUCHÂTEL



Plan de situation



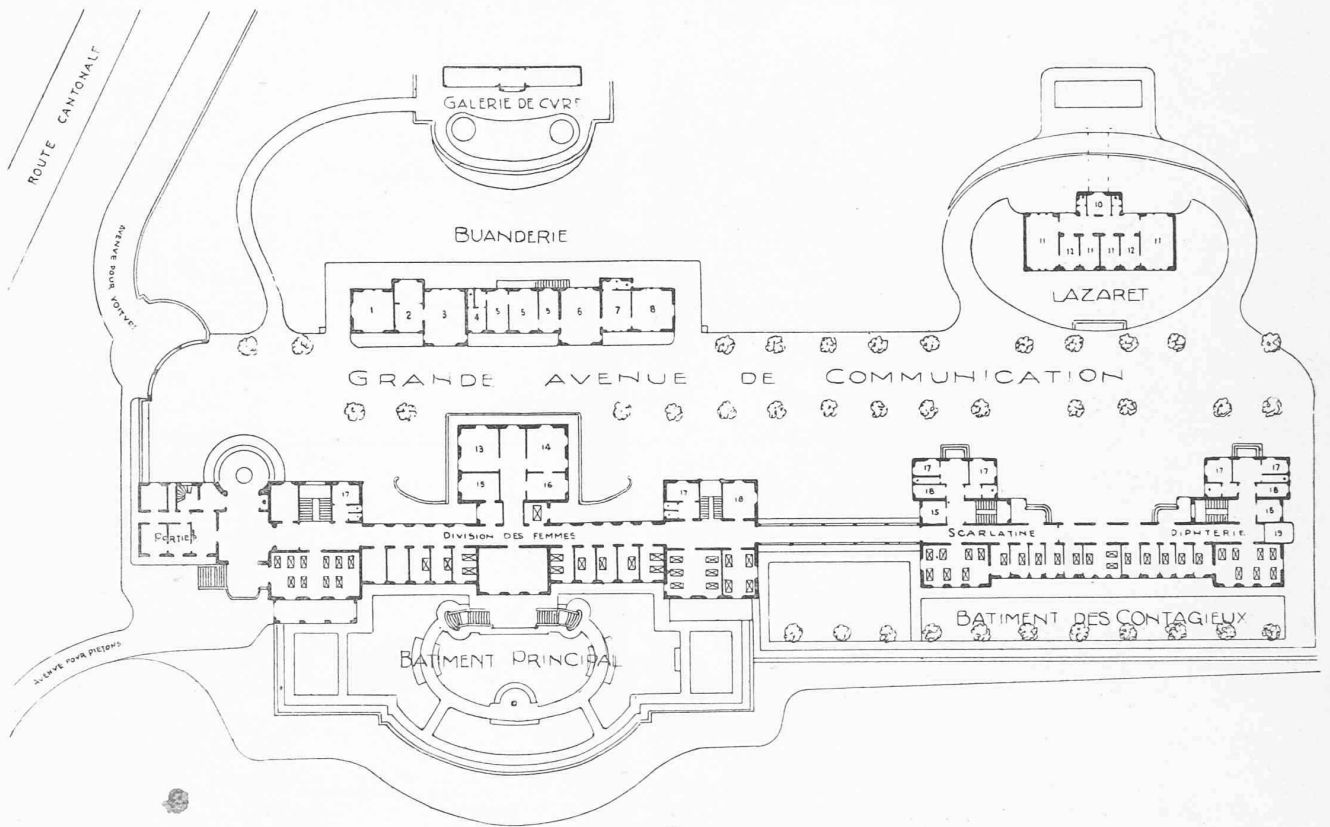
Bâtiment principal.



Bâtiment des contagieux.

1^{er} prix : projet « Santé », de MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel.

CONCOURS POUR L'HOPITAL DES CADOLLES, A NEUCHÂTEL

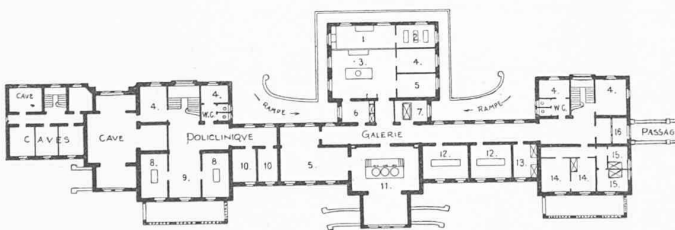


Plan du rez-de-chaussée.

LÉGENDE : Buanderie. 1 = Remise. — 2 = Morgue. — 3 = Salle de culte. — 4 = Vestibule, W.-C. et bains. — 5 = Charbon. — 6 = Buanderie. — 7 = Séchoir. — 8 = Pliage.

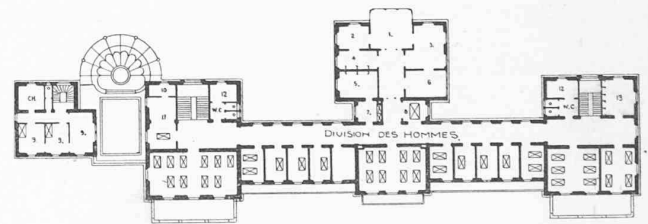
Lazaret. 10 = Cuisine. — 11 = Chambres. — 12 = Bains.

Bâtiment principal et bâtiment des contagieux. 13 = Laboratoire. — 14 = Pharmacie. — 15 = Tisanerie. — 16 = Assistant. — 17 = Bains et W.-C. — 18 = Lingerie. — 19 = Opérations.



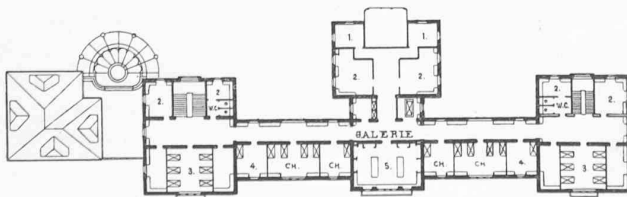
Plan du sous-sol.

LÉGENDE : 1 = Laverie. — 2 = Garde-manger. — 3 = Cuisine. — 4 = Caves. — 5 = Charbon. — 6 = Office. — 7 = Ascenseur. — 8 = Attente. — 9 = Vestibule. — 10 = Consultations. — 11 = Chauffage. — 12 = Réfectoires. — 13 = Infirmiers. — 14 = Assistant. — 15 = Chambres fortes. — 16 = Distributeur.



Plan de l'étage.

LÉGENDE : 1 = Opération. — 2 = Stérilisation. — 3 = Préparation et anesthésie. — 4 = Instruments. — 5 = Tisanerie. — 6 = Septique. — 7 = Office. — 8 = Ascenseur. — 9 = Chambre assistants. — 10 = Chambre noire. — 11 = Rayons Röntgen. — 12 = Bains. — 13 = Lingerie.



Plan des combes.

LÉGENDE : 1 = Ventilation. — 2 = Disponible. — 3 = Diaconesses. — 4 = Veilleuse. — 5 = Lingerie.

1^{er} prix : projet « Santé », de MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel.